



**HAL**  
open science

## L'église romane de Bastanous, prototype de l'architecture aux murs en damiers en Astarac ?

Christophe Balagna

### ► To cite this version:

Christophe Balagna. L'église romane de Bastanous, prototype de l'architecture aux murs en damiers en Astarac?. Un territoire aux richesses constamment renouvelées : dernières contributions de l'archéologie et de l'histoire de l'art au patrimoine gersois, Actes des 11e et 12e journées de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art (Mauvezin 2022 et Sainte-Christie d'Armagnac 2023), p. 58-78, 2024, 979-10-93438-20-7. hal-04777071

**HAL Id: hal-04777071**

**<https://hal.science/hal-04777071v1>**

Submitted on 12 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'église romane de Bastanous, prototype de l'architecture aux murs en damiers en Astarac ?

par Christophe BALAGNA  
UR CERES  
Institut catholique de Toulouse

## Manas-Bastanous : une commune gersoise au riche patrimoine roman

Aucune des trois églises, pourtant anciennes et particulièrement intéressantes, encore présentes au sein de la commune de Manas-Bastanous<sup>1</sup>, n'a fait l'objet d'une vraie étude monographique. L'église paroissiale de Manas<sup>2</sup>, dédiée à saint Barthélemy, aurait été donnée en 1056 à l'abbaye bénédictine de Simorre par le seigneur de Manas, Raymond-Sanche<sup>3</sup>. Elle se trouve au centre du village, sur une éminence dont les fossés sud ont disparu. En effet, l'église est à l'intérieur d'un « enclos fossoyé quadrangulaire aux angles arrondis, encore bien visible, ayant accueilli la demeure du lignage seigneurial de Manas<sup>4</sup> ».

Construite au sud-ouest de l'enclos, elle comporte une nef à vaisseau unique se terminant par un chœur à double profil<sup>5</sup>, semi-circulaire à l'intérieur et polygonal à l'extérieur<sup>6</sup>. Les trois pans coupés correspondent à des contreforts<sup>7</sup>, larges et plats, percés en leur centre d'une petite baie en plein cintre, aujourd'hui murée<sup>8</sup>. Les trois fenêtres actuelles sont le résultat des travaux réalisés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré l'enduit surtout présent à l'ouest et sur les trois-quarts inférieurs du mur nord<sup>9</sup>, le mur sud de la nef, notamment dans sa partie haute, montre la présence d'un appareil de pierre de

---

<sup>1</sup> Canton de Miélan, arrondissement de Mirande. Voir la notice de Guy de MONSEMBERNARD, « Manas-Bastanous », dans *Les communes du département du Gers* (sous la direction de Georges COURTÈS), tome III, l'arrondissement de Mirande, 2005, p. 252-253. G. de MONSEMBERNARD parle aussi de ces trois monuments dans *Eglises et chapelles du canton de Miélan*, publication des Amis des Eglises anciennes du Gers, Aux-Aussat, 1992, p. 26-30.

<sup>2</sup> Paul MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », dans *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, n° 7, 1971, p. 111-112. J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues*, La Haye, 1905, la décrit p. 714-715. Voir également Michelle GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest (Gers, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées-Atlantiques)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université de Bordeaux 3, 4 vol., vol. 2, p. 277.

<sup>3</sup> D'après le cartulaire de Simorre, cité par dom Louis-Clément de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, Toulouse, 1746, p. 479, l'église fut donnée cette année-là à l'abbaye de Simorre par Raymond-Sanche de Manas, seigneur de ce lieu. Voir également J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues*, *ouvr. cit.*, p. 714.

<sup>4</sup> Nicolas GUINAUDEAU, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, thèse NR, université de Bordeaux 3-Michel de Montaigne, 2012, vol. I, p. 205 et vol. III-2, site n° 124.

<sup>5</sup> Elle mesure 18 m de long, 8,20 m de large et 7,20 m de haut.

<sup>6</sup> Les deux chapelles latérales ont été construites en 1883 et 1884. Le clocher a été reconstruit après avoir été endommagé par la foudre dans la nuit du 23 au 24 août 1895.

<sup>7</sup> Au sud-est de l'église, à la jonction de la nef et du chevet, on voit encore l'amorce verticale de la partie droite d'un contrefort dont le chaînage d'angle est en grès rouge. Ce contrefort a-t-il été construit puis détruit plus tard ou simplement ébauché ? De plus, il est possible que la fenêtre sud de l'abside ait remplacé un autre de ces contreforts plats. On avait donc peut-être prévu d'en disposer cinq tout autour du sanctuaire, un dans l'axe, ou à peu près, deux au nord et deux au sud.

<sup>8</sup> P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », *art. cit.*, p. 112 et « Les églises romanes du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts », dans *Bulletin Monumental*, 1958, p. 163-184, plus précisément p. 172. Des trois contreforts, seuls les deux les plus au sud ont conservé leur petite baie. Le troisième, au nord-est, a reçu une plus large fenêtre au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>9</sup> P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », *art. cit.*, p. 112 : « On note à l'abside un soubassement en lits de cailloux sur 1,30 m de hauteur. On le retrouve au mur nord et il constitue presque entièrement le clocher-mur ouest ». Aujourd'hui, plus rien n'est visible.

taille, assez régulier, réalisé dans un grès jaune qui s'est parfois rubéfié<sup>10</sup>. Au chevet, le grès taillé est plus irrégulier et de forme plus modeste, confinant parfois au moellon. Quelques assises de galets roulés sont discernables au sud et au sud-est de l'église. Au chevet, les maçonneries attestent deux, voire trois campagnes de construction sans doute très rapprochées dans le temps et qui ont pu se dérouler d'est en ouest, dont témoigne la surélévation du chœur sur cinq assises qui se poursuivent ensuite dans la nef<sup>11</sup>. Enfin, au nord, pour ce qui est visible<sup>12</sup>, c'est le grès jaune qui domine, de manière assez semblable, en termes de dimensions des blocs et de régularité des assises, à ce que l'on peut voir sur le mur sud.

Sous l'emban méridional, d'époque moderne, l'accès à l'église se fait par un portail modeste, de forme brisée, sans doute du XIII<sup>e</sup> siècle. Il remplace vraisemblablement un portail roman, contemporain de la construction de l'église, dont on a conservé le chrisme qui a pu en orner le tympan. Inédit, il apparaît au-dessus du portail et semble avoir échappé à la vigilance de l'abbé Cazauran, qui a visité l'église le 11 septembre 1888<sup>13</sup>, et à celle de l'abbé S. Daugé<sup>14</sup> et de P. Mesplé<sup>15</sup>. Le chrisme, en grès rouge, a été sculpté sur un bloc à peu près carré dont les angles sont tous abîmés. Au centre, un médaillon circulaire accueille un chrisme dont le X (*chi*) et le P (*rho*) sont bien visibles. L'alpha et l'oméga sont suspendus aux extrémités des deux branches supérieures du X même si le A est peu discernable. Notons que la partie inférieure du P n'est pas accompagnée du S de *Spiritus Sanctus*. Il ne s'agit donc pas d'un chrisme trinitaire (Fig. 1).

À l'intérieur, la nef et l'abside sont unies sous un même lambris. L'absence de contreforts à l'extérieur de la nef et de supports à l'intérieur de cette dernière montre bien qu'il n'a jamais été question de voûter le vaisseau. Les contreforts plats situés au chevet sont peut-être le témoignage de la volonté de voûter le sanctuaire mais cela n'a probablement jamais été réalisé<sup>16</sup>. Dans ses grandes lignes, l'église de Manas semble bien appartenir au XI<sup>e</sup> siècle et il s'agit peut-être de l'église mentionnée en 1056<sup>17</sup>.

L'église d'Aroux<sup>18</sup>, au nord-est de la commune, est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption. Il s'agit d'un édifice très intéressant, dont l'originalité a été signalée par P. Mesplé<sup>19</sup>. En effet, la petite

---

<sup>10</sup> J.-M. CAZAURAN, *Le diocèse d'Auch, ou monographies de toutes les églises paroissiales du Gers*, 1865-1899, t. I, p. 623. L'auteur signale que « l'église est en partie bâti (sic) en cailloux au nord, au midi et au chevet en pierre de grand appareil mêlé de quelque (sic) cailloux sauf le mur d'ouest qui est en majeure partie en pierre de grand appareil au sommet, cailloux en bas... ». Dans le *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues*, *ouvr. cit.*, p. 715, le même auteur parle d'une église dont « les murs sont bâtis en pierre de grand appareil et en cailloux, suivant le genre de construction adopté dans la contrée ».

<sup>11</sup> Pour M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest...*, *ouvr. cit.*, vol. 2, p. 277, la nef serait du XIII<sup>e</sup> siècle, à cause de son appareil régulier, de même que la façade occidentale et son clocher-mur. J'ai plutôt l'impression que seul le portail est du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>12</sup> Surtout au-dessus de la sacristie et de la chapelle, toutes deux du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> J.-M. CAZAURAN, *Le diocèse d'Auch, ou monographies de toutes les églises paroissiales du Gers*, *ouvr. cit.*, p. 623.

<sup>14</sup> Abbé S. DAUGÉ, « Inventaire des chrismes du département du Gers, 1<sup>ère</sup> série », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers* (désormais B.S.A.G.), 1916, p. 58-72 ; « Chrismes ou monogrammes anciens du Christ dans le Gers », dans B.S.A.G., 1939, p. 82-91.

<sup>15</sup> P. MESPLÉ, « Les chrismes du département du Gers », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1970, p. 71-88 ; « Les chrismes du département du Gers (4<sup>e</sup> série) », dans B.S.A.G., 1972, p. 392-397 ; « Les chrismes du département du Gers (5<sup>e</sup> série) », dans B.S.A.G., 1979, p. 166-172.

<sup>16</sup> Selon J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues*, *ouvr. cit.*, p. 715, l'église aurait été voûtée et aurait perdu sa voûte en 1570, sous les assauts des protestants.

<sup>17</sup> N. GUINAUDEAU, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes...*, *ouvr. cit.*, vol. I, p. 364. Pour l'auteur, l'église pourrait être antérieure à 1056. Pour M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest...*, *ouvr. cit.*, vol. 2, p. 277, la nef serait du XIII<sup>e</sup> siècle, à cause de son appareil régulier, de même que la façade occidentale et son clocher-mur. J'ai plutôt l'impression que seul le portail est du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>18</sup> J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues*, *ouvr. cit.*, charte 78, p. 51-52. En 1245, l'église est en partie donnée à Hugues, abbé de Berdoues. Selon l'auteur, p. 584, l'église dépendait autrefois de la paroisse de Sadeillan. Voir également M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest...*, *ouvr. cit.*, vol. 2, p. 275-276.

<sup>19</sup> P. MESPLÉ, « Les églises romanes du Sud-Ouest à fenêtres percées dans les contreforts (seconde série) », dans *Bulletin Monumental*, 1966, p. 267-288 ; « Les plans des églises romanes du Gers », *art. cit.*, p. 123. L'abbé Cazauran, dans sa courte notice, évoque lui aussi le fait qu'elle est « circulaire au chevet et à l'ouest ». Voir J.-M. CAZAURAN, *Le diocèse d'Auch, ou monographies de toutes les églises paroissiales du Gers*, *ouvr. cit.* t. I, p. 622. Dans le *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues*, *ouvr. cit.*, p. 584, l'abbé Cazauran évoque également une « disposition assez originale ».

église, de 16,50 m de long, 6 m de large et 4,60 m de haut, comporte deux absides semi-circulaires opposées, seul exemple de ce type de plan encore conservé dans le Gers<sup>20</sup>. L'abside principale est renforcée, dans l'axe, par un contrefort plat mais l'édifice étant entièrement recouvert d'un enduit, à l'exception du portail sud gothique, il est aujourd'hui impossible d'en apprécier les maçonneries extérieures<sup>21</sup>. À l'extérieur, les absides sont légèrement plus étroites que la nef et le décrochement que cela entraîne rappelle la saillie du contrefort oriental. Ce dernier élément, ainsi que le portail gothique<sup>22</sup> percé au sud et l'intérieur de l'édifice entièrement lambrissé témoignent de ressemblances étroites avec l'église de Manas qui permettent de dater l'église d'Aroux, elle aussi, du XI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

Quant à l'église de l'Assomption de la Vierge de Bastanous<sup>24</sup>, qui est l'objet de cette étude, elle se trouve elle aussi dans la commune actuelle de Manas-Bastanous, fondée en 1822 par la réunion de 3 anciens villages, Manas (dans la partie nord de la commune actuelle), Bastanous (au sud) et Aroux (au nord-est). C'est ce que montrent deux plans inédits conservés aux Archives départementales du Gers, datant de 1881 environ, notamment celui-ci (Fig. 2)<sup>25</sup>. L'autre plan concerne le projet de remplacer les trois églises par une seule, entièrement nouvelle et située au centre de la commune<sup>26</sup> (Fig. 3). Cette idée semble avoir vu le jour en 1866. Soulevant un tollé parmi une large part de la population, notamment des habitants de Bastanous, le projet a été définitivement abandonné lors d'une réunion du conseil municipal du 18 septembre 1881, par 14 voix contre 4. C'est une heureuse issue car nous n'aurions plus la possibilité d'admirer ces trois édifices très intéressants bien que d'aspect et de dimensions modestes.

Au Moyen Âge, les trois paroisses faisaient partie de l'archidiaconé des Affites<sup>27</sup>, au cœur de la seigneurie éponyme<sup>28</sup>, correspondant à un petit territoire féodal coïncé entre les comtés d'Astarac<sup>29</sup>, auquel il appartient, de Bigorre, ainsi que de Pardiac à l'ouest<sup>30</sup>. Deux voies antiques traversaient ce

---

<sup>20</sup> J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues, ouvr. cit.*, p. 81. L'auteur signale qu'il existait dans le département l'église de Magnan mais qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on en a détruit l'abside occidentale.

<sup>21</sup> J.-M. CAZAURAN, *Le diocèse d'Auch, ou monographies de toutes les églises paroissiales du Gers*, ouvr. cit. t. I, p. 622, a pu voir l'église sans son enduit extérieur. Il la décrit comme étant bâtie en cailloux et en pierre et comportant trois fenêtres au chevet, de forme rectangulaire, dont les deux fenêtres actuelles sont sans doute postérieures au concile de Trente. D'après Cazaوران, l'examen du mur sud permet d'affirmer que le sanctuaire ouest a été rajouté. C'est ce que pense également M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest...*, ouvr. cit., p. 275-276, qui signale qu'à l'intérieur de l'abside occidentale, les cailloux roulés, dont certains sont disposés en arêtes de poisson, sont noyés dans un mortier grisâtre.

<sup>22</sup> Il est sans doute contemporain du portail de l'église de Manas.

<sup>23</sup> L'enduit à la chaux présent dans l'église, notamment dans la nef, laisse apparaître de nombreuses traces de peintures murales, sans doute médiévales. Quant à l'autel, il pourrait être contemporain de la construction de l'église.

<sup>24</sup> Je remercie chaleureusement Henri Calhiol qui, depuis de nombreuses années, sillonne inlassablement les confins du Gers et des Hautes-Pyrénées à la recherche des édifices aux murs en damiers encore présents dans le paysage monumental. Avec Michel Tharan, spécialiste de méthodes de construction traditionnelles (terre crue, pisé, adobe) et de concert avec les CAUE 32 et 65, H. Calhiol inventorie les monuments construits en mottes de terre et en galets roulés qui semblent être concentrés en Astarac et en Magnoac. J'espère que cette étude répondra, modestement, à quelques-unes de ses interrogations...

<sup>25</sup> Archives départementales du Gers (désormais AD32), série V 227.

<sup>26</sup> *Idem*. Le plan n'est pas daté mais il a pu être dressé entre 1866 et 1881.

<sup>27</sup> Dom L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch, ouvr. cit.*, Preuves, p. 78. L'auteur présente un texte issu du *Pouillé des Églises de l'Archidiaconé des Affides*, daté des environs de 1260, dans lequel sont mentionnées, entre autres, les églises de Manas et de Bastanous. Cette dernière semble dépendre, pour partie, de l'abbaye cistercienne de Berdoues. Les paroisses de cette ancienne circonscription religieuse sont aujourd'hui situées dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. D'après un pouillé du XV<sup>e</sup> siècle, Bastanous dépendait de l'archidiaconé occidental d'Astarac. Depuis, au moins, 1672, les trois paroisses faisaient partie de l'archiprêtré de Sadournin selon J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues, ouvr. cit.*, p. 602.

<sup>28</sup> J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues, ouvr. cit.*, p. 645. Selon l'auteur, le pays des Affites formait une baronnie qui, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, appartenait à la famille d'Antin.

<sup>29</sup> N. GUINAUDEAU, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes...*, ouvr. cit. ; « La famille d'Astarac et la gestion du territoire comtal entre le début du X<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Acta Historica et Archaeologica Mediaevalia*, vol. 31, 2011-2013, p. 65-113.

<sup>30</sup> J.-M. CAZAURAN, *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues, ouvr. cit.*, p. 602. L'auteur rapporte que la paroisse de Bastanous se trouvait « dès les temps les plus reculés, dans le comté d'Astarac, au point de vue civil ».

petit territoire, l'une allant de Toulouse au Pays Basque, l'autre des Pyrénées à Bordeaux. Limitrophe des Hautes-Pyrénées, la commune actuelle a donc appartenu au XIII<sup>e</sup> siècle au comté d'Astarac dont les limites avec le Magnoac correspondent parfaitement à la séparation existant aujourd'hui entre les deux départements, tout comme à l'est l'Astarac et le Comminges étaient séparés par la limite présente entre le Gers et la Haute-Garonne.

### L'église de Bastanous, un édifice peu documenté

L'église de Bastanous<sup>31</sup>, sans aucun doute le plus intéressant des trois édifices religieux actuels situés dans la commune, n'a pas non plus fait l'objet d'études précises dans le passé. Pourtant, comme nous le verrons plus loin, l'église dédiée à la Vierge est véritablement exceptionnelle.

Nous ne savons que peu de choses sur l'histoire récente du monument : en 1881, l'église est dite *délabrée* mais nous sommes dans le contexte de la destruction programmée de l'église au profit de la construction de la nouvelle<sup>32</sup>. On parle d'ailleurs de la *chapelle* qui, en 1866, porte le titre de *chapelle vicariale*. Quelques années auparavant, en 1855, puis en 1857, on note une demande de secours pour la construction d'un clocher, finalement abandonnée. Un clocher antérieur avait été construit, en charpente, sur le mur-pignon occidental, sans doute avant 1840.

Dans l'enquête diocésaine de 1840, le curé parle de la chapelle vicariale de Bastanous, la signale en bon état, mesurant 17 m de long, 8 m de large et 9 m de haut, au clocher pyramidal surmonté d'une croix<sup>33</sup>. C'est probablement le clocher que nous avons sous les yeux. Entre 1803 et 1804, l'église est mentionnée comme étant *petite et en état moyen*<sup>34</sup>. Avant la Révolution, en 1783<sup>35</sup>, on indique l'existence de la sacristie, ainsi qu'en 1777<sup>36</sup>.

Dans les pouillés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'église est desservie par le curé de Manas<sup>37</sup>. Il semble donc qu'à partir d'une date indéterminée, l'église est devenue une succursale de celle de Manas<sup>38</sup>. C'est aussi ce que rappelle dom Brugèles<sup>39</sup>. Néanmoins, les dimensions de l'édifice, sa qualité esthétique générale et la présence d'une cuve baptismale romane à l'intérieur<sup>40</sup> semblent montrer qu'à l'époque de sa construction, l'église a pu avoir le statut de paroissiale.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église de Bastanous n'a attiré l'attention que de quelques rares chercheurs qui ont tous relevé son caractère original. L'abbé Cazauran, le 12 septembre 1888, visite et rédige une notice sur l'église, dont il signale d'emblée l'intérêt et l'ancienneté<sup>41</sup>. Il met en avant son

---

<sup>31</sup> *Idem*, p. 601-602. En 1208, Arnaud de Bastanous est témoin d'un acte passé entre Bernard de Mesplède et l'abbé Guillaume de Berdoues. Plus loin, p. 603, J.-M. Cazauran signale qu'en 1186, Arnaud de Bastanous (le père du précédent ?) « malade de la maladie dont il mourut, donna à Berdoues, ...le casal de Based... ». Quant à Gassiels de Bastanous, fils du précédent, il devint religieux à Berdoues.

<sup>32</sup> AD32, série V 227.

<sup>33</sup> AD32, Enquête diocésaine de 1840, arrondissement de Mirande, f° 1617. Le curé mentionne aussi, le 19 août 1840, un autel latéral dédié à saint Roch et deux tableaux, l'Assomption devant le maître-autel et un tableau de saint Roch. La sacristie est au sud.

<sup>34</sup> AD32, série V 20226/4.

<sup>35</sup> AD32, série G. 8, 1783, f° 363. On mentionne également le mobilier.

<sup>36</sup> AD32, série G. 6, 1777, f° 143-144. Cela concerne à nouveau le mobilier : doubler le devant d'autel et le réparer, estimé 6 l. ; refaire à neuf le marchepied de l'autel 23 l 10.

<sup>37</sup> Abbé Ch. BOURGEAT, « Trois pouillés inédits de l'Ancien Diocèse d'Auch (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> Siècles) », dans *B.S.A.G.*, 1934, p. 47-67, plus précisément p. 47 où, en 1601, Bastanous est mentionnée comme appartenant à l'archiprêtré de Galan. Dans la livraison suivante, « Trois pouillés inédits de l'Ancien Diocèse d'Auch (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> Siècles) », dans *B.S.A.G.*, 1935, p. 54-70, plus précisément p. 58, l'église de Bastanous est désignée comme l'annexe de Manas, desservie par le même curé. Nous sommes alors dans l'archiprêtré de Sadournin, donc après 1672.

<sup>38</sup> Abbé J. DUFFOUR, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, Paris-Auch, 1907. Dans le pouillé de 1405, p. 184, un chapelain dessert les églises de Manas et de Bastanous, sises dans l'archidiaconé des Affites. L'église de Bastanous est citée dans un deuxième pouillé, dans J. DUFFOUR, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, 2<sup>e</sup> partie, Paris-Auch, 1908, p. 355, puis dans un 4<sup>e</sup> pouillé, p. 388. On parle à nouveau d'un chapelain.

<sup>39</sup> Dom L.-C. de BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, *ouvr. cit.*, p. 480 : Bastanous, annexe de Manas. Rappelons que dans le pouillé de 1260, on parle de l'église Sainte-Marie de Bastanous, voir , note 27.

<sup>40</sup> Bien entendu, il est aussi possible que la cuve baptismale provienne d'un autre monument religieux.

<sup>41</sup> J.-M. CAZAURAN, *Le diocèse d'Auch, ou monographies de toutes les églises paroissiales du Gers*, *ouvr. cit.*, t. I, p. 626-627.

plan, son appareil de taille, « dont les pierres en certains endroits sont combinées et intercalées avec des cailloux<sup>42</sup> ». Il précise également que le mur nord « menaçait ruine, il y a quelques années vers l'ouest. On a refait cette portion de mur depuis le contrefort moderne qui est là jusqu'au mur occidental ». Nous reviendrons plus loin sur cette partie de l'église mais remarquons déjà que le contrefort signalé n'existe pas, ou plus<sup>43</sup>. Concernant le chevet, l'abbé Cazauran rapporte qu'une 3<sup>e</sup> baie aurait existé avant d'être fermée. On n'en voit pas de traces aujourd'hui.

À l'intérieur, la description se poursuit, rappelant la cohabitation du plafond plat de la première travée de la nef avec la voûte en berceau brisé de la seconde travée et du chœur rectiligne. L'accent est mis sur la décoration des supports, « sortes de pilastres dominés par des chapiteaux à corniche où se montrent des dessins romans typiques<sup>44</sup> » ainsi que sur la cuve baptismale « qui remonte à une très haute antiquité<sup>45</sup> ». Il semble que l'aspect brisé des arcs doubleaux ait conduit l'auteur à voir des « arcades gothiques » qui « déterminent une voûte gothique à la seconde travée et au chevet<sup>46</sup> ». L'abbé Cazauran, admiratif, conclut de toutes ces remarques que « l'église est très remarquable, peut-être du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup> ».

P. Mesplé, dans son étude sur les plans des églises romanes du Gers<sup>48</sup>, se montre plus succinct mais il met lui aussi l'accent sur l'association, pour les murs, du grand appareil avec des cailloux noyés dans le ciment. Il rappelle aussi l'intérêt de la cuve baptismale cubique qu'il a étudiée quelques années plus tôt<sup>49</sup> et qui lui paraît associer « une expression archaïque rarement conservée à un art populaire des plus savoureux<sup>50</sup> ». Étrangement, l'abbé Cabanot n'a jamais étudié, ni même cité, l'église de Bastanous dans ses travaux, ni dans son ouvrage sur les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France, ni dans le volume de la collection *La Nuit des Temps*, consacré à l'art roman en Gascogne<sup>51</sup>. Pourtant, comme nous le verrons plus loin, par son architecture et par son décor sculpté intérieur et extérieur, l'édifice semble bien répondre à ses critères de sélection.

### Une église romane du XI<sup>e</sup> siècle ?

Aujourd'hui, l'église Notre-Dame se présente sous l'aspect d'un rectangle irrégulier, car légèrement plus large à l'ouest qu'à l'est, de 16,75 m de long, d'un peu plus de 7 m de large, en moyenne, et de 8 m de haut, seulement accompagné du côté sud par l'emban qui surmonte le portail et par la sacristie (Fig. 4). Hormis ces deux adjonctions postérieures à la construction médiévale, l'édifice n'a été que peu modifié en termes de plan.

Il faut néanmoins souligner l'existence d'une chapelle construite au nord-ouest de la nef, aujourd'hui disparue. Dédiée à sainte Catherine, elle aurait été construite par la famille Balatz, de Bastanous, dont l'un des membres, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, était le desservant de l'église. D'après des informations relevées en l'an 2000 par Constant Escudé, et dont je n'ai pas pu retrouver l'origine, Jean Vignaux et Jean-François Balatz, oncle et neveu, desservants de l'église de Bastanous, achetèrent et

---

<sup>42</sup> *Idem*, p. 626.

<sup>43</sup> Il faut aussi remarquer que le contrefort est bien présent sur le plan de P. Mesplé (Fig. 4). Il y est même très saillant. Pourtant, rien n'indique, dans les travaux récents, que ce contrefort ait été détruit.

<sup>44</sup> J.-M. CAZAURAN, *Le diocèse d'Auch, ou monographies de toutes les églises paroissiales du Gers, ouvr. cit.*, t. I, p. 627.

<sup>45</sup> *Idem*.

<sup>46</sup> *Idem*. Cette dimension « gothique » revient dans la description de la fenêtre de droite de la travée de chœur.

<sup>47</sup> *Idem*. En 1905, dans le *Cartulaire de l'abbaye de Berdoues, ouvr. cit.*, p. 603, J.-M. Cazauran reprend en substance les mêmes éléments que ceux évoqués ci-dessus. Néanmoins, il précise l'intérêt architectural de « l'église de l'Assomption de Bastanous qui est, sans contredit, l'une des plus curieuses du diocèse d'Auch. Elle est bâtie en pierre de grand appareil combinée avec des assises de galets, suivant l'usage de ce coin du pays d'Astarac... ».

<sup>48</sup> P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », art. cit., p. 98.

<sup>49</sup> P. MESPLÉ, « Fonts baptismaux de Bastanous », dans *Gascogne gersoise. Archéologie – histoire – économie, Actes des XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> Congrès de Lectoure, Fédération historique du Sud-Ouest, Fédération des sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, B.S.A.G.*, 1959, p. 111-114. L'étude a fait l'objet d'une recension par Jean GUEROUT, « Fonts baptismaux de Bastanous », dans *Bulletin Monumental*, 1962, p. 296-297.

<sup>50</sup> P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », art. cit., p. 98.

<sup>51</sup> Jean CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, 1987 ; *Gascogne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1978, 2<sup>e</sup> édition, 1992.

offrirent le retable actuel qui fut inauguré le 20 mars 1692<sup>52</sup>. Toujours selon C. Escudé, la chapelle Sainte-Catherine accueillait les armoiries et les sépultures des membres de la famille. Ruinée pendant le règne de Louis XV, la vétusté des murs obligea sa démolition<sup>53</sup>. Aujourd'hui, on ne voit plus de cette chapelle que son arc d'entrée légèrement brisé aux pierres régulières, bien visible de l'intérieur et de l'extérieur. Nous reviendrons plus loin sur les conséquences de cette disparition<sup>54</sup>.

Par son plan et par ses dimensions, l'église Notre-Dame se rattache à de nombreux édifices romans, construits aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en Gascogne centrale et dans les territoires limitrophes. L'étude de P. Mesplé, entre autres, a bien montré la récurrence de ce type de plan, modeste, dans le paysage monumental du département du Gers actuel<sup>55</sup>. La configuration de l'église de Bastanous semble caractéristique des petites églises, des sanctuaires ruraux, aux saillies extérieures rares voire inexistantes. Ces édifices sont constitués d'un vaisseau rectangulaire, généralement charpenté, parfois voûté, dont la partie orientale, à fond plat, sert de sanctuaire. P. Mesplé rapporte ainsi le caractère exceptionnel de l'église de Bastanous dont le chœur et l'avant chœur sont en berceau brisé avec doubleaux et dossier<sup>56</sup>. Comme nous le verrons plus loin, il faut peut-être envisager que toute l'église était voûtée en berceau brisé<sup>57</sup>.

On trouve aussi, en Gascogne centrale, des plans à deux rectangles accolés, le plus étroit, à l'est, servant de chœur<sup>58</sup>. Bien que le plan de ces édifices soit différent de celui de Bastanous, il est souvent associé à une voûte installée au-dessus de l'autel. Dans certains de ces édifices, remarquons que les murs sont suffisamment épais pour ne pas être obligatoirement associés à des contreforts<sup>59</sup>. C'est la même chose à Bastanous. Enfin, le plan rectangulaire unifiant nef et chœur se retrouve au XIII<sup>e</sup> siècle dans des édifices qui participent à la transition du roman au gothique<sup>60</sup>. Il s'agit donc d'une formule ancienne, pratique, bien inscrite dans les traditions constructives de la Gascogne centrale durant toute l'époque médiévale, sans doute depuis l'époque préromane voire au-delà<sup>61</sup>.

Si l'on veut mieux évaluer l'époque de la construction de l'église de Bastanous, nous devons nous concentrer sur les éléments de structure et de décor que l'on trouve à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Au sud, près du clocher, sous l'emban actuel, se trouve le seul portail d'accès à l'église<sup>62</sup>

---

<sup>52</sup> D'après C. Escudé, Jean Vignaux aurait été enseveli devant le portail d'entrée, sous le porche, et son neveu l'aurait été sous le marchepied du maître-autel.

<sup>53</sup> C'est ce qu'on peut lire sur un panneau à l'intérieur de l'église.

<sup>54</sup> Selon l'abbé Louis Meunier-Rivière, « sous le Second Empire, comme la moitié du mur menaçait de s'effondrer, on démolit la chapelle pour reprendre toute la muraille voisine ». Abbé L. MEUNIER-RIVIÈRE, « L'église Notre-Dame de Bastanous », dans *Les Amis des Eglises Anciennes du Gers*, bulletin n° 63, 2020, p. 10. Un peu plus loin, p. 11, on peut lire que l'abbé Vigneau, oncle de J.-F. Balatz, est mort en 1675. P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », art. cit., p. 98, dit bien que la partie ouest des murs a été reconstruite, sans donner plus de précisions. Ces deux auteurs se sont basés sur l'assertion de J.-M. Cazauran, voir *supra*.

<sup>55</sup> P. MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », art. cit.

<sup>56</sup> *Idem*, p. 76.

<sup>57</sup> En tout cas, c'est ce que laisse présager l'épaisseur des murs. Au niveau du portail, le mur fait environ 1 m d'épaisseur, *idem* dans la sacristie.

<sup>58</sup> *Idem*, p. 77 où l'auteur recense quelques édifices ruraux qu'il classe dans la catégorie des plans à deux rectangles incertains. Dans ces quelques églises, la structure s'appuie sur un rectangle dont la partie orientale est en retrait par rapport à la partie occidentale, conséquence de l'union, maladroite, de deux rectangles accolés. J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, *ouvr. cit.*, p. 33-34, a lui aussi remarqué l'importance de ce type de plan, au vaisseau unique parfois très large, le plus souvent charpenté.

<sup>59</sup> À l'époque romane, des murs appareillés et bien construits, d'1 mètre d'épaisseur, peuvent tout à fait recevoir le poids d'une voûte, surtout sur un espace intérieur de 7 m de large.

<sup>60</sup> Christophe BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse Nouveau régime, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000 ; « Les églises de Lau et de l'Hôpital-Sainte-Christie, prototypes de l'édifice gothique à vaisseau unique et chevet plat en Gascogne centrale », dans *Actes de la 22<sup>e</sup> Journée des Archéologues Gersois*, (Riscle 2000), Auch, 2001, p. 79-97 ; « A l'aube de l'art gothique, un édifice témoin : l'église de Poucharramet (Haute-Garonne) », dans *Supplément à Archéo en Savès*, septembre 2004, p. 1-28 ; « L'influence des ordres hospitaliers et militaires dans l'émergence de l'architecture gothique en Gascogne et Toulousain », dans *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, 41<sup>e</sup> Cahiers de Fanjeaux, Toulouse, 2006, p. 213-238.

<sup>61</sup> Marie-Geneviève COLIN, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles*, Archéologie du Midi Médiéval, Supplément n° 5, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, Carcassonne, 2008.

<sup>62</sup> Le mur occidental, presque entièrement recouvert d'un crépi, laisse tout de même apparaître, au centre de sa partie inférieure, la trace d'une porte qui semble avoir été murée et dont le seuil, à l'extérieur, est conservé. Cette ouverture est-elle médiévale ? Contemporaine de la construction de l'église ? Il est impossible de le dire.

(Fig. 5). D'emblée, on remarque qu'il est bien postérieur à l'époque romane, par sa forme générale et par le bouleversement des maçonneries que son installation a entraîné. En effet, les deux piédroits prismatiques, en pierre de taille de grès jaune, sont venus rompre la belle harmonie des maçonneries présentes à gauche et à droite : nombreuses ruptures d'assises, dimensions différentes des blocs, joints plus épais.

Malheureusement, il n'est pas possible d'évaluer l'importance de ce remaniement car au-dessus de l'emban les murs sont enduits. On peut néanmoins proposer que la petite fenêtre rectangulaire murée située sous le clocher<sup>63</sup> et la fenêtre située à droite de la précédente (Fig. 6) soient, elles aussi, bien postérieures à l'époque médiévale et soient la conséquence de la reconstruction et de l'aménagement de la partie ouest de l'église<sup>64</sup>. La zone située au-dessus du portail a également été reprise comme l'attestent le tympan semi-circulaire maçonné, l'archivolte de galets roulés et, tout autour et au-dessus, les assises irrégulières des mêmes galets noyés dans un épais mortier (Fig. 7). Nous remarquons que dans le tympan, au niveau des deux premières assises horizontales, cinq blocs pourraient être des remplois du portail antérieur car l'une des deux extrémités verticales se termine par un tore.

En revanche, l'épaisseur des murs de l'église a pu permettre, à l'intérieur, de conserver la trace du portail roman dont seraient encore en place les piédroits internes et l'arc en plein cintre (fig. 8). C'est donc la partie extérieure des murs qui aurait été la plus reprise et on a pu conserver l'arc en plein cintre du portail roman comme un arc de décharge soulageant le vide du portail actuel du poids de la maçonnerie supérieure, peut-être aussi plus ou moins reprise jusqu'au toit.

Toutefois, la forme de l'arc n'est pas suffisante pour dater cette ouverture intérieure de l'époque romane qui, de plus, ne compte aucun élément de décor. Nous devons donc analyser les trois fenêtres au décor sculpté qui, l'une au sud-est, les deux autres au chevet, appartiennent véritablement à l'église primitive.

Commençons par la fenêtre percée dans la partie orientale du mur sud de l'église pour éclairer le chœur. Nous ne pourrions pas l'analyser en totalité car, malheureusement, à l'extérieur, elle est en partie masquée par la sacristie (Fig. 9). Elle se trouve installée dans la moitié inférieure de l'édifice, dans une zone qui est en adéquation avec la hauteur de l'église à l'époque où elle n'était pas encore voûtée. Largement ébrasée<sup>65</sup>, la fenêtre en plein cintre est constituée de deux piédroits dont l'angle est traité à la manière d'une colonnette torsadée se terminant, en haut, par une sorte d'astragale également cordé. Au-dessus, le rouleau unique est agrémenté, dans sa partie intérieure creusée, d'un décor de trois rangées de billettes.

Très simple en termes de mise en œuvre et de vocabulaire décoratif, la fenêtre apparaît néanmoins comme un *unicum* dans l'art en Gascogne centrale au XI<sup>e</sup> siècle par l'emploi du registre de la torsade pour les fausses colonnettes des piédroits. Aucun autre édifice n'offre la même solution, exceptée l'ancienne abbatale de Saramon<sup>66</sup> dans laquelle, dans l'absidiole sud devenue sacristie, le placard occidental cache des vestiges de l'arc d'entrée de cette chapelle qui reposait sur deux impostes, celle de gauche, constituée d'une baguette torsadée placée au-dessus d'une série de billettes, et celle de droite, ne présentant pour tout décor que la seule baguette torsadée<sup>67</sup>. Nous serions là dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à Bastanous, la baguette torsadée horizontale de Saramon est devenue une pseudo-colonnette, rappelant les colonnes torses voire salomoniques très présentes dans l'art de l'Antiquité tardive. Cette dimension romaine ou antique sera d'ailleurs à nouveau présente dans l'analyse architecturale de l'église.

---

<sup>63</sup> Cette petite fente de jour, rectangulaire, est invisible de l'intérieur. Elle semble être en relation avec la tribune occidentale dont l'escalier d'accès permet aussi de monter dans les combles et d'accéder au clocher.

<sup>64</sup> Par sa forme générale, la fenêtre de droite pourrait dater du XVIII<sup>e</sup> siècle. Serait-elle en relation avec la disparition de la chapelle nord « sous le règne de Louis XV » et donc avec la reconstruction de cette partie-là de l'église ? Signalons que la fenêtre a été percée à l'endroit où, en dessous, le portail est venu casser l'horizontalité des assises les plus anciennes de la maçonnerie.

<sup>65</sup> À l'intérieur, le tableau de la fenêtre a été élargi, sans doute après le concile de Trente.

<sup>66</sup> C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle : l'église de Saramon (Gers) », dans *Actes de la 4<sup>e</sup> journée de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art de Simorre (2015)*, Auch, 2016, p. 5-61.

<sup>67</sup> *Idem*, p. 15 (Fig. 9 à 11).



Les deux fenêtres orientales sont traitées différemment, de façon plus romane si l'on peut dire. Percées dans le mur très épais du chevet, elles sont toutes les deux en plein cintre, leur ébrasement droit résultant peut-être d'une reprise destinée à faire entrer plus de lumière dans l'édifice (Fig. 10). Ici, les fausses colonnettes torsadées de piédroits ont disparu, remplacées par un cavet large et peu profond dans lequel le sculpteur a disposé, de manière régulière, et seulement dans la moitié supérieure de la moulure, les éléments de décor : sur la fenêtre de gauche (Fig. 11), ce sont des pommes de pin qui sont disposées, trois par trois, à gauche et à droite, surmontées de 13 médaillons au décor floral ou végétal toujours différent<sup>68</sup>. Le relief est bien marqué pour les pommes de pin mais moins accentué sur les médaillons. Sur la baie de droite (Fig. 12), si le décor démarre au même endroit, il est plus monotone puisqu'il est constitué de 18 petits cabochons saillants, dont certains, mais pas tous, sont striés<sup>69</sup>.

Les formes décoratives utilisées ici sont tout à fait représentatives des débuts de la sculpture romane en Gascogne centrale<sup>70</sup> et dans le sud-ouest de la France<sup>71</sup>. Les pommes de pin, par exemple, sont visibles dans un certain nombre d'édifices aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Comme dans la région bordelaise, comme ailleurs en Gascogne, les pommes de pin de Bastanous sont d'ailleurs portées par un pédoncule<sup>72</sup>. Quant aux médaillons végétaux, tous différents, ils rappellent ceux qui sont encore visibles sur certains chapiteaux du chevet de la petite église de Belloc-Saint-Clamens située à une quinzaine de kilomètres au nord de Bastanous et datée du XI<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>. On pourrait aussi les mettre en parallèle avec les médaillons en creux, plus élaborés, encore présents sous la corniche de l'absidiole sud de l'église d'Aignan, au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>, voire avec les motifs sculptés sur des chapiteaux de Madiran et de Maubourguet, dans les Hautes-Pyrénées, eux aussi attribués au XI<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. La nouveauté réside, à Bastanous, dans l'emplacement du motif, non pas sur un chapiteau ou à l'angle d'un tailloir, mais à l'intérieur des piédroits de la baie. Quant aux éléments saillants de la fenêtre de droite, ils semblent assez uniques dans le paysage sculptural roman du XI<sup>e</sup> siècle en Gascogne centrale<sup>76</sup>.

Le décor sculpté se concentre ensuite à l'intérieur de l'édifice<sup>77</sup>, principalement sur les impostes qui couronnent les quatre pilastres rectangulaires qui, deux au nord et deux au sud, accueillent les doubleaux qui renforcent la voûte en berceau brisé<sup>78</sup> (Fig. 13). Dans la travée orientale qui sert de chœur, la naissance de la voûte repose sur une corniche chanfreinée située des deux côtés tandis que dans la travée précédente, également voûtée, la corniche biseautée ne se retrouve qu'au sud puisqu'au nord elle a été retaillée de façon à former un angle droit, comme au nord de la travée plafonnée<sup>79</sup>.

---

<sup>68</sup> Le 4<sup>e</sup> médaillon à partir de la gauche est timbré d'une croix qu'on doit lire dans le sens vertical. Notons que le cavet s'amortit des deux côtés, dans sa partie inférieure, en un cavet biseauté.

<sup>69</sup> Nous voyons donc que les trois fenêtres « romanes » sont toutes différentes. Ici, le cavet se termine en un amortissement semi-circulaire. Signalons également que la fenêtre de droite est bordée à l'extérieur d'un liseré bordé d'une gorge dont est dépourvue la fenêtre de gauche.

<sup>70</sup> J. CABANOT, *Gascogne romane, ouvr. cit.*

<sup>71</sup> J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France, ouvr. cit.*, p. 62-63.

<sup>72</sup> C'est par exemple le cas sur l'imposte de droite, à l'entrée des absidioles intérieure et extérieure nord de Saramon. C. BALAGNA, « Un monument majeur de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle : l'église de Saramon (Gers) », art. cit., p. 17-21.

<sup>73</sup> J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France, ouvr. cit.*, p. 189-190 ; *Gascogne romane, ouvr. cit.*, p. 84-87.

<sup>74</sup> C. BALAGNA, « Les parties romanes de l'église Saint-Laurent d'Aignan (Gers) », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXXI, 2011, p. 61-82.

<sup>75</sup> J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France, ouvr. cit.*

<sup>76</sup> Signalons tout de même que les lichens qui recouvrent une grande partie de la fenêtre ne permettent pas de procéder à un examen précis de ce décor.

<sup>77</sup> Étrangement, à l'intérieur, les deux fenêtres du chevet ne sont pas identiques. Si celle du nord est constituée de piédroits aux blocs taillés à l'arête vive, celle du sud s'accompagne d'un tore d'angle. Elles sont d'ailleurs toutes les deux en grès rouge. A-t-on volontairement choisi cette couleur de grès pour des raisons esthétiques ? En effet, à l'intérieur, c'est le grès jaune qui domine.

<sup>78</sup> Je ne reviendrai pas, dans le cadre de cette étude, sur le cas de la cuve baptismale conservée dans l'église. Comme P. Mesplé, je pense qu'elle appartient elle aussi au XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>79</sup> Au sud, la reprise des maçonneries a fait disparaître la corniche.

Dans le prolongement de la corniche de la travée de chœur, on trouve donc les deux impostes qui coiffent les pilastres. Au nord, en partie masquée par la chaire, l'imposte est lisse, identique à la corniche, décorée simplement de deux têtes d'angle, dont celle de droite, la mieux conservée, représente un homme au visage rond, aux cheveux épais traités en mèches verticales et dont la bouche dessine un O, comme s'il chantait. En face, seuls les angles ont été à nouveau ornés : à droite, côté ouest, deux oiseaux se nourrissent, peut-être d'une petite proie, tandis que côté chœur, on trouve une tête dont la bouche, largement ouverte, est occupée par un élément volumineux difficile à reconnaître<sup>80</sup>.

Les impostes des deux pilastres occidentaux sont sculptées sur la totalité de leur face principale alors que les petits côtés restent lisses. Sur le pilastre nord, la face principale est constituée de trois blocs dont seuls les deux de droite sont décorés<sup>81</sup>, d'ailleurs de deux motifs différents, d'abord une feuille disposée à l'horizontale dont les folioles se déploient à partir d'une tige horizontale, le tout médiocrement représenté et, ensuite, des triangles disposés en deux rangées superposées, à la manière de ce qui se fait, au XI<sup>e</sup> siècle, dans des édifices régionaux<sup>82</sup> (Fig. 14). On retrouve d'ailleurs, localement, quelque chose de comparable sur l'un des chapiteaux de la petite église déjà citée de Belloc-Saint-Clamens<sup>83</sup>. Les petits triangles y sont néanmoins en creux alors qu'ici, ils sont en relief. En face, au sud, seule la face principale de l'imposte est également sculptée. Malgré la faiblesse du relief, la mauvaise qualité de la sculpture et quelques enlèvements de matière, on devine, à droite, un oiseau dont le bec est placé tout près d'une tige végétale qui ondule sur un fond de folioles en léger creux réparties autour d'elle de façon régulière (fig. 15).

Le décor intérieur, de qualité médiocre et assez mal conservé, ne semble pas devoir être attribué à celui ou à ceux qui sont responsables des fenêtres du chevet. Les différences sont notamment sensibles au niveau du relief, quasi absent sur les deux impostes occidentales, un peu plus visible sur les motifs situés aux angles des impostes des deux supports les plus orientaux. Le vocabulaire utilisé associe la figure humaine à l'animal ainsi que l'élément géométrique au motif végétal sans qu'on puisse discerner un schéma établi, un objectif manifeste, un programme conscient.

Si ces quelques observations renforcent à nouveau la pertinence d'une datation au XI<sup>e</sup> siècle pour la construction et la décoration sculptée intérieure et extérieure de l'église, nous devons en revanche envisager une date plus tardive pour le voûtement, sans doute le XII<sup>e</sup> siècle. En effet, le profil brisé des doubleaux et de la voûte s'accorde mieux à cette proposition même si nous devons envisager que le voûtement de l'église a été prévu dès le départ, comme l'attestent l'épaisseur des murs, la mise en place des pilastres, des impostes les surmontant et de la corniche horizontale située à la naissance de la voûte. Comme nous allons le voir ci-dessous, les maçonneries extérieures étant relativement unitaires de la base des murs à leur sommet, en tout cas à l'endroit où l'appareil des murs correspond bien à la disposition d'origine, nous pouvons estimer que la voûte a d'abord été précédée par une couverture provisoire qui, au XII<sup>e</sup> siècle, a laissé la place au voûtement actuel.

Ce dernier a-t-il été établi sur la totalité de l'espace intérieur ? Il est bien difficile de le dire aujourd'hui au vu des désordres qu'a subi le mur gouttereau nord, et peut-être sud, de la partie occidentale de l'église aujourd'hui surmontée d'un plafond. En fait, deux hypothèses s'offrent à nous : soit cette « travée » occidentale a perdu son voûtement, soit elle ne l'a jamais eu. Pour ma part, je privilégierai la première proposition car la reconstruction presque totale du mur nord de cette partie de l'église semble bien correspondre aux conséquences de l'effondrement d'une voûte et pas seulement d'un simple plancher. De plus, c'est à cet endroit-là que se trouvait la chapelle Sainte-Catherine et sa disparition est peut-être liée à celle de la voûte. Je dois néanmoins avouer qu'à l'intérieur, rien n'indique l'existence d'une voûte et aucune trace de support ne se laisse voir.

---

<sup>80</sup> L'homme est-il en train de tirer la langue ? Dans ce cas, elle est particulièrement volumineuse. La bouche est-elle occupée par de la nourriture ? S'agit-il d'un fruit ?

<sup>81</sup> Ce désordre est-il ancien ? Il semble bien que cela puisse remonter à l'époque de la construction de l'église.

<sup>82</sup> J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, *ouvr. cit.*

<sup>83</sup> *Idem*, p. 97-98.

## Une église à l'appareil inhabituel

À présent, nous devons nous intéresser aux matériaux utilisés dans la construction de l'église, lesquels se révèlent, dans leur mise en œuvre, particulièrement originaux. En effet, deux éléments ont été privilégiés, le grès, jaune et rouge, et les galets roulés liés au mortier, comme les maçonneries extérieures le laissent deviner, au nord, au sud et à l'est, surtout là où l'appareil est nettement visible.

Il n'en va pas de même dans l'église où l'enduit à la chaux est uniforme à l'ouest et dans la moitié inférieure des murs nord, sud et est. Seuls deux des quatre supports, les doubleaux et la voûte, ainsi que les fenêtres orientales montrent l'utilisation d'un grès jaune homogène, rouge pour les deux fenêtres du chœur.

À l'extérieur, un examen attentif permet de mieux comprendre l'évolution du chantier : les travaux ont pu commencer par l'est bien que le périmètre total du rectangle ait pu être établi lors d'une même phase. En effet, les parties basses du mur sud, autour du portail<sup>84</sup> (Fig. 5), du mur nord<sup>85</sup> (Fig. 16), en tout cas jusqu'à la zone de l'ancienne chapelle où le mur a été reconstruit, puis de l'angle nord-ouest de l'église (Fig. 17) et enfin du mur ouest, de part et d'autre de l'ancien seuil du portail muré (Fig. 18), montrent bien l'utilisation d'une première assise bien régulière et horizontale associant, sans qu'il y ait de véritable alternance, grand appareil<sup>86</sup> de grès jaune et galets roulés disposés en trois voire quatre lits superposés. La moitié orientale de l'élévation nord, la seule à être entièrement dépourvue d'enduit sur toute sa hauteur, se déploie sur vingt-et-une assises, autant qu'au sud. Elle va nous servir de témoin pour comprendre l'évolution du chantier même si on ne peut pas baser la totalité des structures sur ce seul morceau d'élévation. Remarquons tout de même que la dernière assise du mur nord a été reprise, les blocs de grès ayant été remplacés sur plusieurs mètres de long par des galets bien qu'aux deux extrémités un bloc de grès jaune soit encore en place.

Si je propose que les travaux aient pu démarrer à l'est, c'est parce que la partie inférieure du mur nord, dans sa moitié orientale, présente sur ses premières assises une répartition du grès et des galets différente de ce que l'on peut observer ailleurs dans l'édifice et notamment dans la partie inférieure ouest du mur nord : la première assise montre une plus grande proportion de galets que de grès (seulement 4 blocs de grès), puis, à partir de la deuxième assise, et jusqu'à la septième comprise, les blocs de grès sont plus nombreux, parfois plus longs et plus hauts, et les assises de galets moins étirées (Fig. 19). D'ailleurs, remarquons que le bloc de grès situé à l'angle de gauche de la première assise est taillé de manière à bloquer la première série de galets qui viennent se placer à sa suite. C'est une formule que l'on ne voit pas ailleurs dans l'édifice (Fig. 20).

Sur les sept premières assises, la proximité, voire la fusion des lits de galets les uns avec les autres a poussé les constructeurs à modifier la structure d'appareillage du mur puisque la huitième assise peut être considérée comme une assise de réglage et de chaînage, presque entièrement en pierre de taille, visant sans doute à redonner à la maçonnerie horizontalité, solidité et puissance. Les premiers trous de boulins, aujourd'hui bouchés, se voient d'ailleurs sur la cinquième assise (Fig. 21).

Puis, de la neuvième à la treizième assise, on retrouve une alternance plus cohérente et plus régulière de pierre de taille et de galets (Fig. 16). La treizième assise est d'ailleurs la troisième<sup>87</sup> à montrer trois trous de boulins, de petites dimensions et alignés les uns avec les autres et avec ceux de la cinquième assise en dessous<sup>88</sup> (Fig. 22). De l'autre côté, à l'ouest, la reconstruction du mur au-dessus de l'arc d'entrée de la chapelle disparue ne permet plus de distinguer quoi que ce soit.

---

<sup>84</sup> Le reste du mur sud, vers l'est, n'est plus visible à cause des enduits et de la sacristie.

<sup>85</sup> Les parties inférieures du mur du chevet sont recouvertes d'un enduit.

<sup>86</sup> Les dimensions des blocs de grès ne laissent pas d'étonner. En effet, en dehors des assises inférieures du mur nord, où les blocs peuvent être considérés comme étant de moyen appareil au vu de leurs dimensions (entre 30 et 32 cm de haut en moyenne), les assises supérieures du mur nord, les premières assises du mur sud, autour du portail, et les assises du chevet, en tout cas celles que l'on peut mesurer, montrent l'emploi, sur plusieurs mètres de haut, de blocs de grand appareil qui mesurent, en moyenne, entre 34 et 40 cm de hauteur, voire même un peu plus. C'est exceptionnel au regard du statut de l'église et de la date de construction, relative, qui lui est attribuée.

<sup>87</sup> La 9<sup>e</sup> assise montre aussi un trou de boulin, dans sa partie est. S'il y en a d'autres, ils sont aujourd'hui invisibles.

<sup>88</sup> En tout cas pour les deux trous de boulins les plus à l'est.

De la quatorzième à la vingtième assise, voire la vingt-et-unième, la mise en œuvre est différente et atteste un changement de campagne puisque les galets disparaissent au profit d'assises entièrement en pierre de taille. Cela est corroboré par la disposition, différente d'en dessous, de trous de boulins eux aussi bien alignés sur deux rangées et de taille identique<sup>89</sup>, à l'exception du premier de la rangée inférieure, à l'est (Fig. 16 et 22).

Qu'en est-il pour le chevet ? L'enduit presque envahissant ne nous permet pas de procéder à un examen minutieux. Néanmoins, nous pouvons faire quelques observations intéressantes : on a privilégié aux angles la pierre de taille et les assises de galets sont plutôt présentes au milieu du mur du chevet sans qu'il soit possible de dire où elles commencent et où elles s'arrêtent. On voit surtout l'association du grès jaune et des galets à partir de la sixième assise et la huitième assise, de réglage et de chaînage horizontal sur le mur nord, joue également ce rôle sur le mur du chevet, accueillant aussi l'allège des deux fenêtres analysées plus haut<sup>90</sup>. À gauche de la fenêtre de gauche, on devine la présence d'un trou de boulin au niveau de la neuvième assise, comme sur le mur nord. Il s'agit d'un autre indice témoignant de l'unité de construction de la partie orientale de l'église. Au-dessus, on ne peut estimer la répartition des matériaux à cause de l'enduit et des lichens. On remarque la présence à cet endroit-là de deux larmiers superposés dont la fonction reste énigmatique<sup>91</sup>. Enfin, tout en haut, la dernière assise de pierre accueille un pan de bois destiné à recevoir la double pente du toit (Fig. 23). Le remaniement de la toiture, réalisé à une date indéterminée, est peut-être en lien avec l'effondrement du mur à l'ouest de l'église, surtout visible du côté nord. Est-ce à ce moment-là que la dernière assise de grès du mur nord a été remplacée par les galets roulés<sup>92</sup> ?

Côté sud, il n'est pas non plus possible de se montrer catégorique car les maçonneries ne sont pas visibles sur toute leur superficie, que ce soit en partie basse ou en partie haute. Dans la moitié orientale de l'église, par exemple, la présence de la sacristie et l'enduit visible sur une partie des murs empêchent tout examen précis (Fig. 24). À droite de la fenêtre romane, les assises sont visibles, en partant du haut, de la vingt-et-unième à la sixième. On voit bien, en couches horizontales, l'alternance de blocs de grès soigneusement taillés et de galets même si ces derniers ont été systématiquement cachés sur leur surface par une couche d'enduit qui les laisse néanmoins apparaître de ci, de là (Fig. 25). La huitième assise peut-elle être considérée comme une assise de réglage et de chaînage, comme c'est le cas au nord ? Il est impossible de le dire. De même, nous ne voyons plus de trous de boulin, ni sur les neuvième et treizième assises, ni sur les dix-septième et vingtième rangées. En revanche, les quatorzième, treizième et douzième assises, toujours en partant de la vingt-et-unième en haut, sont en grès rouge, partiellement pour la douzième, alors qu'au nord et à l'est, c'est le grès jaune qui a été utilisé<sup>93</sup>.

À gauche de la fenêtre romane, au-dessus de la sacristie et à gauche de celle-ci, donc à droite du portail, le constat est le même : pas d'assise de réglage, pas de trous de boulin. De plus, le grès jaune est redevenu majoritaire, pour autant qu'on puisse en juger. L'association entre grès et galets est même harmonieuse, avivée par l'enlèvement de l'enduit à droite du portail (Fig. 26). C'est pareil à gauche de ce dernier, vers l'angle sud-ouest de l'église où, sur au moins onze assises, en partant du bas, la construction n'a pas été bouleversée par le remaniement du portail (Fig. 27). Dans cette partie inférieure occidentale du mur sud de l'église, la construction semble avoir avancé de façon régulière, sans véritable interruption<sup>94</sup>. Au-dessus, l'enduit qui recouvre les murs interdit toute analyse (Fig. 6).

Terminons cet examen des maçonneries par celles qui se trouvent dans la moitié occidentale du mur nord. À gauche de l'arc d'entrée de la chapelle disparue, la maçonnerie est bien conservée sur toute sa hauteur, de la première à la vingt-et-unième assise où se trouve un bloc de grès, rescapé de la

---

<sup>89</sup> Les assises concernées sont les 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>. On remarque donc que la construction du mur nord de l'église est régulière et homogène, au moins sur les 13 premières assises puisque les trous de boulins sont présents toutes les quatre assises, sur les 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rangées de blocs.

<sup>90</sup> Contrairement à ce que l'on peut voir sur le mur nord, cette assise de grès est parfois interrompue par des parties en galets.

<sup>91</sup> Ils encadrent une partie de la 14<sup>e</sup> assise, au-dessus des fenêtres.

<sup>92</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Sous le 2<sup>nd</sup> Empire ?

<sup>93</sup> En tout cas de part et d'autre de la fenêtre romane puisque c'est surtout là que le grès rouge est discernable.

<sup>94</sup> Ici aussi, les blocs, de 34 cm de haut environ, se trouvent à la frontière entre le moyen et le grand appareil.

destruction du mur situé à droite (Fig. 28). À partir de la sixième assise en partant du haut, un coup de sabre semble montrer que toute la zone de mur située en dessous a été reprise : en effet, les blocs de grès ne sont pas toujours sur la même ligne et, dans la partie haute, les blocs ont été remontés en saillie, peut-être pour former une sorte de contrefort ou de consolidation ponctuelle<sup>95</sup> (Fig. 29). À droite, vers l'angle nord-ouest de la nef, l'arc d'entrée de la chapelle disparue est entouré d'une maçonnerie grossière dans laquelle les trous de boulin, bien alignés, attestent la reconstruction de cette partie-là de l'église (Fig. 30). À droite de l'arc, la construction d'origine est conservée sur six assises de hauteur seulement mais, à l'angle nord-ouest, sur toute la hauteur de l'édifice (Fig. 31). D'ailleurs, en retour sur le mur occidental de l'église, la disparition du crépi laisse voir quatre assises de pierre de taille et de galets roulés (Fig. 32).

Ainsi, comme l'attestent les analyses de l'architecture de l'église et de son décor sculpté, tout semble montrer que Notre-Dame de Bastanous pourrait avoir été construite dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, dans un laps de temps relativement court dont témoignent le décor intérieur et extérieur, l'unité des maçonneries et surtout le même type d'appareil utilisé, mélange harmonieux et régulier de pierre de taille de grès et de galets roulés, même si le chantier n'est pas exempt d'hésitations et de repentirs, peut-être dus à des problèmes techniques liés aux matériaux eux-mêmes, à leur mise en œuvre, voire aussi à l'élévation intérieure.

En effet, d'abord charpenté, l'édifice a ensuite été voûté, sans doute au XII<sup>e</sup> siècle, en berceau brisé sur doubleaux, du moins dans sa partie orientale où le voûtement est conservé. Il semble bien que ce voûtement ait été prévu dès l'origine car le décor sculpté des impostes des pilastres paraît appartenir lui aussi au XI<sup>e</sup> siècle. Le voûtement a-t-il été réalisé dans la partie occidentale de la petite église ? Rien ne permet de l'affirmer car la reprise presque totale de la moitié occidentale du mur nord, l'absence de traces de voûtement et le crépi blanc à l'intérieur ne laissent rien apparaître. La disparition de la chapelle nord, dédiée à sainte Catherine, a entraîné le remontage du mur nord, au moins, ainsi que la reprise de la charpente et de la toiture, qu'illustre le pan de bois utilisé en haut du pignon oriental. De quand datent ces travaux ? Sur cette question, les archives sont muettes mais on peut privilégier la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou le XIX<sup>e</sup> siècle.

Si les églises de la commune de Manas-Bastanous pourraient toutes les trois appartenir au XI<sup>e</sup> siècle, elles ne semblent pas être tout à fait contemporaines ou, plutôt, avoir été construites par le même maître d'œuvre. En dehors des différences de plan, notamment au chevet, si le grès jaune et rouge de Bastanous se retrouve dans l'église de Manas, on observe quand même quelques différences : à Manas, le grès rouge est plus présent que le grès jaune, les blocs de grès sont de dimensions plus irrégulières qu'à Bastanous, alliant petit appareil, blocs fins et allongés et appareil moyen, et surtout, s'il y a bien des assises de galets à Manas, elles sont masquées par le crépi en partie basse et elles ne semblent pas alterner avec le grès taillé<sup>96</sup>.

### **L'église de Bastanous, un édifice unique en Gascogne centrale, voire dans le sud-ouest de la France ?**

La spécificité principale de l'église est donc son architecture très originale puisqu'au XI<sup>e</sup> siècle, le monument était tout entier construit dans un mélange savant, harmonieux et très esthétique d'assises de moyen et de grand appareil de pierre de taille de grès principalement jaune et de lits de galets roulés disposés de façon très régulière. L'expression de « murs en damiers » lui convient tout à fait (Fig. 5), d'autant plus qu'on rencontre un certain nombre de ces murs en Magnoac et donc ici, dans le sud de l'Astarac, mais aucun n'est antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. En général, ces maçonneries sont constituées de briques crues associées à des galets mais, à Bastanous, on a uni la pierre de taille et les galets de façon plus élaborée, plus technique. L'aspect est également très plastique, voire raffiné, ce

---

<sup>95</sup> Le bloc supérieur, et peut-être celui du dessous, pourrait être un voussoir d'arc, ce que laisse supposer sa forme. S'agit-il donc d'éléments réemployés ?

<sup>96</sup> Je ne parle pas ici de l'église d'Aroux dont il est impossible d'examiner les murs intérieurs et extérieurs.

qui ne laisse pas d'interroger dans un contexte rural, bien éloigné des grands centres artistiques. De plus, quelques questions se posent : quelle est l'origine de cette technique ? Permet-elle de mieux résister aux intempéries et aux désordres géologiques comme les séismes, fréquents dans ce secteur du piémont pyrénéen ? Les murs étaient-ils enduits à l'origine ou étaient-ils faits pour être vus, voire admirés ?

Pour certains, l'apparition, dans le domaine de l'architecture agricole, des murs en damiers s'est faite dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreux chercheurs ont ainsi mis en exergue ces maçonneries généralement composées d'une alternance d'adobes et de galets<sup>97</sup>. Ils ont remarqué que le Magnoac et le sud de l'Astarac constituaient un territoire singulier dans lequel cette technique s'est largement épanouie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dans un contexte essentiellement paysan dans lequel la terre crue est associée au galet<sup>98</sup>. Si ces matériaux sont alors utilisés, c'est pour des raisons pratiques : disponibilité des ressources, protection contre les intempéries et contre les remontées capillaires, entre autres. Généralement, les adobes sont posés en boutisse et en quinconce et le « cube », entre les adobes, est rempli de mortier pour sceller des galets dont la cellule est remplie le plus possible<sup>99</sup>. Dans ces édifices du XIX<sup>e</sup> siècle, la grange de Carrole, à Castelnau-Magnoac, est l'emblème de la construction en adobes et galets. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, sous le mur pignon sud, cet édifice mesure 8 m de large et 8,50 m de haut, soit plus ou moins la largeur et la hauteur de l'église de Bastanous<sup>100</sup>.

À Bastanous, si le grès est bien disposé en quinconce, en tout cas de façon générale, il ne semble pas que tous les blocs soient organisés en boutisse mais plutôt en carreaux, au vu de leur longueur. D'autre part, si dans la construction d'adobes et de galets, tous les joints sont filants, à Bastanous, les constructeurs ont fait en sorte, en général, que les joints ne soient pas verticaux même si parfois cela arrive. Ainsi, ces coups de sabre ont entraîné des fissures, bien visibles à certains endroits du mur nord de l'église, par exemple.

Il est particulièrement intéressant de remarquer que la plupart des chercheurs qui travaillent sur les murs en damiers construits en adobes et galets de rivière sont intrigués par l'abondance de cette technique et son omniprésence dans un territoire très bien délimité sans toutefois avoir réussi à deviner la possible origine de cette technique. On peut désormais proposer que cette « singularité, cette culture constructive liée à la disponibilité des matériaux et à un particularisme local<sup>101</sup> » trouve son origine dans des monuments religieux médiévaux dont l'église romane de Bastanous est aujourd'hui le seul exemple encore debout. Peut-on d'ailleurs la considérer comme le modèle de ces monuments ruraux construits aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ?

C'est peut-être aussi, dans le midi de la France, la seule construction de ce type que l'on puisse encore admirer aujourd'hui. En Aquitaine, il ne semble pas que l'on puisse recenser de monuments religieux, du XI<sup>e</sup> siècle ou pas, qui soient construits de la même manière même si la pierre de taille a

---

<sup>97</sup> Isabelle MOULIS, Mary JAMIN et Alain MARCOM, « Quand les travailleurs de la terre apprennent à la bâtir... », dans Thierry JOFFROY, Hubert GUILLAUD, Chamsia SADOZAI (dir.), *Actes du colloque Terra* (Lyon 2016), 2018. [https://craterre.hypotheses.org/files/2018/05/TERRA-2016\\_Th-1\\_Art-262\\_MOULIS.pdf](https://craterre.hypotheses.org/files/2018/05/TERRA-2016_Th-1_Art-262_MOULIS.pdf)

Voir également Isabelle MOULIS et Alain MARCOM, « Murs en damiers de terre crue du Magnoac : renouer le fil de l'histoire des constructions paysannes », dans François FLEURY, Laurent BARIDON, Antonella MASTRORILLI, Rémy MOUTERDE et Nicolas REVEYRON, *Les temps de la construction. Processus, acteurs matériaux*, Paris, Picard, 2016, p. 815-826.

<sup>98</sup> Environ 2000 édifices sur 1000 km<sup>2</sup>, construits entre le milieu du XIX<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle sur une trentaine de communes. Isabelle MOULIS, Alain MARCOM, Michel THARAN, « Renouer avec la terre... Se réapproprier le devoir de protection du patrimoine de terre crue », dans *Actes du colloque Terra* (Lyon 2016), 2018. [https://craterre.hypotheses.org/files/2018/05/TERRA-2016\\_Th-2\\_Art-266\\_MOULIS.pdf](https://craterre.hypotheses.org/files/2018/05/TERRA-2016_Th-2_Art-266_MOULIS.pdf)

<sup>99</sup> I. MOULIS, M. JAMIN et A. MARCOM, « Quand les travailleurs de la terre apprennent à la bâtir... », art. cit., p. 4.

<sup>100</sup> I. MOULIS et A. MARCOM, « Murs en damiers de terre crue du Magnoac : renouer le fil de l'histoire des constructions paysannes », art. cit., p. 816. D'ailleurs, dans cet édifice, le mur ouest, exposé aux précipitations et aux vents dominants, est en pierres et galets montés à la chaux, tout comme le soubassement.

<sup>101</sup> Idem, p. 820.

pu être employée dès le début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. On a néanmoins noté que « la période romane offre une riche palette de propositions alliant de façon plus ou moins originale l'emploi de différents modules de pierre et donc une économie de matériaux plus complexe<sup>103</sup> ». Certaines des questions soulevées par C. Gensbeitel<sup>104</sup> semblent d'ailleurs concerner la petite église gersoise et notamment celles-ci : la mixité des techniques constructives et des modules d'appareil est-elle la conséquence du poids de la tradition, d'un souci d'économie ou répond-elle à un véritable choix esthétique de la part des constructeurs ? Résulte-t-elle uniquement de contraintes matérielles locales liées à la disponibilité des matériaux ? Y a-t-il ou non un langage de l'appareil mixte ? Pour ma part, j'en rajouterai deux : Y a-t-il un lien entre l'appareil mixte de l'église de Bastanous et l'époque antique ? Si oui, s'agit-il d'une citation consciente ou non ?

En Aquitaine, c'est vers le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle qu'a été observé un usage plus abondant de la juxtaposition des matériaux et de techniques constructives, même si cela ne concerne que l'utilisation de la pierre sous la forme de différents modules<sup>105</sup>. Il n'est donc pas question d'utiliser, comme à Bastanous, de la pierre de taille et des galets roulés. Ce qu'on rencontre à Bastanous est donc véritablement exceptionnel puisqu' « en Aquitaine méridionale, des pays charentais à la Gascogne, le mur en petit appareil de moellon demeure, tout au long des deux premiers tiers du XI<sup>e</sup> siècle au moins, le mode de construction quasi exclusif<sup>106</sup> ».

On a aussi remarqué que la pierre de taille de petit appareil pouvait résulter du remploi de « moellons gallo-romains », notamment dans les diocèses de Bordeaux et de Bazas, une des preuves de cette réutilisation étant l'aspect rubéfié de certaines pierres qui auraient subi une rubéfaction thermique lors d'un incendie<sup>107</sup>. Comme on a noté la difficulté de prouver l'ancienneté des matériaux, certains préfèrent parler de « moellons de tradition antique<sup>108</sup> ».

A priori, nous ne sommes pas concernés par cette question à Bastanous, d'une part, parce que les blocs utilisés sont de dimensions bien plus grandes que les moellons évoqués ci-dessus et, d'autre part, parce qu'il n'est pas avéré que la rubéfaction des blocs de grès concernés soit le résultat d'une rubéfaction thermique, cette dernière pouvant être aussi naturelle. En outre, à Bastanous, les dimensions des blocs sont assez homogènes, relevant bien du moyen et du grand appareil, et rien ne semble indiquer qu'il s'agisse de remplois antiques. En cela, par la mise en œuvre de blocs très différent du moellon ou du petit appareil de type antique que l'on rencontre fréquemment dans les monuments du XI<sup>e</sup> siècle<sup>109</sup>, l'église de Bastanous apparaît véritablement comme un *unicum* dans le paysage architectural religieux du midi de la France au XI<sup>e</sup> siècle<sup>110</sup>.

L'influence antique joue-t-elle un rôle dans l'utilisation conjointe de pierre de taille et de galets roulés ? Cette technique est-elle d'origine romaine et l'église de Bastanous prouve-t-elle que cette technique existe au Moyen Âge et plus particulièrement au XI<sup>e</sup> siècle ? Il est difficile de répondre

---

<sup>102</sup> M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest...*, *ouvr. cit.* ; Sylvie TERNET, *Les églises romanes d'Angoumois*, 2 vol., Paris, 2006 ; C. GENSBEITEL, « Réflexions sur la mixité des appareils dans l'architecture religieuse de l'Aquitaine romane », dans *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'Histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, Yves GALLET (éd.), 2011, p. 53-66 ; Marion PROVOST, « Réflexions sur l'emploi du petit appareil dans l'architecture religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas au XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle », dans F. FLEURY, L. BARIDON, A. MASTRORILLI, R. MOUTERDE et N. REVEYRON, *Les temps de la construction. Processus, acteurs matériaux*, *ouvr. cit.*, p. 69-77.

<sup>103</sup> C. GENSBEITEL, « Réflexions sur la mixité des appareils dans l'architecture religieuse de l'Aquitaine romane », *art. cit.*, p. 53.

<sup>104</sup> *Idem.*

<sup>105</sup> *Idem.*, p. 54.

<sup>106</sup> *Idem.* L'auteur ajoute : « Le moyen appareil de pierre de taille n'y est utilisé que pour renforcer les encadrements de baies, les angles de murs ou l'élévation des contreforts – lorsqu'il y en a – et de certains supports... ».

<sup>107</sup> M. PROVOST, « Réflexions sur l'emploi du petit appareil dans l'architecture religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas au XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle », *art. cit.*, p. 71.

<sup>108</sup> *Idem.*, p. 72.

<sup>109</sup> Voir notamment M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest...*, *ouvr. cit.*

<sup>110</sup> *Idem.*, p. 74-75. L'auteur insiste justement sur le fait que, pendant longtemps, en Aquitaine, on a considéré que le petit appareil caractérisait le XI<sup>e</sup> siècle et le moyen appareil le XII<sup>e</sup> siècle. Ce « déterminisme » semble, avec l'église de Bastanous, voler en éclats.

positivement même si l'on trouve dans l'Antiquité romaine des structures mixtes, en damiers par exemple, composées de petit et de moyen appareil et de moellons, noyés au mortier ou non<sup>111</sup>, voire de gros blocs dont les interstices sont comblés par des blocs plus petits. Dans ce dernier cas, il semble que ce soit le résultat d'une économie de moyens puisque les chutes des gros blocs sont utilisées pour faire les petits blocs.

À Bastanous, contrairement à l'époque romaine, les blocs de grès ne sont pas toujours disposés les uns sur les autres, assumant le rôle des éléments porteurs. En effet, si l'on retire les galets roulés qui ne sont pas que du remplissage, cela nuit à la stabilité de la construction, surtout dans les parties basses du mur nord. De même, contrairement à l'époque romaine, les chutes de taille ne sont pas réutilisées dans la construction.

On voit des exemples d'appareil en damiers dans le monde romain à Velia<sup>112</sup>, à Bolsena<sup>113</sup>, en Italie. En général, dans ces édifices, les surfaces occupées par les petites pierres sont relativement restreintes et ne sont jamais occupées par des galets roulés. À Bastanous, on a utilisé des galets roulés et sur des surfaces parfois importantes, notamment dans les parties inférieures du mur septentrional. D'ailleurs, il est intéressant de rappeler que dans la construction de ce mur, on est passé par des étapes différentes : sur les sept premières assises, les blocs de grès ne reposent pas les uns sur les autres, ce qui pourrait être l'indice d'une étape sans lien particulier avec la construction romaine ; puis, on trouve le niveau de réglage et de consolidation, sur la huitième assise, comme si l'on s'était dit qu'il fallait absolument remédier à l'absence de liaison entre les blocs dans les assises déjà construites ; au-dessus, jusqu'aux quatorzième et quinzième assises, les blocs de grès reposent les uns sur les autres, à la manière de l'appareil en damier romain ; enfin, sur les assises restantes, les galets roulés ont presque totalement disparu, remplacés par des assises régulières de grès seul.

S'agit-il véritablement, pour notre édifice gersois, d'une influence romaine ? En effet, pour Jean-Pierre Adam<sup>114</sup>, le recours au mortier de chaux, dès le 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C., a entraîné la disparition de cette technique dans laquelle, je le rappelle, on ne trouve pas des galets mais de simples moellons, tout juste équarris<sup>115</sup>. Existe-t-il donc, en Gascogne centrale, voire ailleurs dans le midi de la France, des constructions romaines qui auraient pu servir de modèle ? A priori, pour l'époque antique, on ne voit rien de comparable<sup>116</sup>. À Bastanous, sur la commune de Manas ou dans les environs proches, par exemple sur le territoire de l'actuel canton de Miélan, aucun vestige architectural de cette époque ne livre quelque chose de comparable à l'appareil en damiers de l'église. Comme on l'a signalé plus haut, l'église romane de Saint-Clamens, à Belloc-Saint-Clamens, à une quinzaine de kilomètres au nord, se trouve construite sur le site d'une importante *villa* antique mais aujourd'hui, il n'est pas possible de tisser des liens entre les vestiges architecturaux de cette villa, d'ailleurs invisibles et inconnus, et notre église<sup>117</sup>. Les piles gallo-romaines, nombreuses dans le département, ne comportent pas non plus de

---

<sup>111</sup> Jean-Pierre ADAM, *La construction romaine*, Paris, 2023 (8<sup>e</sup> édition), p. 129-131. On peut également consulter Pierre GROS, « Les éléments architecturaux des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.-C. », dans *Bolsena, II : Les architectures (1962 à 1967)*, Ecole française de Rome, 1971, notamment p. 33 (fig. 7), 45, 59 (Fig. 21), 60, 61 (Fig. 22), 62-64 (Fig. 23), 65 (Fig. 24 et 25), 66, 67 (Fig. 26 et 27). Souvent, les blocs d'une même assise alternent avec des espaces larges de 15 à 30 cm, bourrés de pierres non liées. Bien entendu, à Bastanous, les galets sont liés au mortier. P. Gros évoque tous les avantages que l'on peut tirer de ce système, notamment en termes de gain de temps, d'économie de matériaux, d'utilisation maximale des ressources locales, ainsi que les inconvénients. Jamais dans les exemples qu'il cite, en Italie ou en Grèce, n'apparaît d'appareil en damiers composé de pierre de taille de grès et de galets roulés.

<sup>112</sup> J.-P. ADAM, *La construction romaine, ouvr. cit.*, p. 129, ill. 287.

<sup>113</sup> *Idem*, p. 129, ill. 288. Pour l'auteur, ce type d'appareil semble avoir été peu utilisé, même s'il faut tenir compte de la disparition probable de nombreuses constructions de ce type. Voir aussi P. GROS, « Les éléments architecturaux des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.-C. », dans *Bolsena, II : Les architectures (1962 à 1967)*, *ouvr. cit.*

<sup>114</sup> J.-P. ADAM, *La construction romaine, ouvr. cit.*, p. 130.

<sup>115</sup> *Idem*. L'auteur signale d'ailleurs que, « géographiquement et historiquement, la répartition de l'appareil en damier est aberrante... ».

<sup>116</sup> Jacques LAPART et Catherine PETIT, *Carte archéologique de la Gaule. Le Gers 32*, Paris, 1993 ; Robert SABLAYROLLES et Argitxu BEYRIE, *Carte archéologique de la Gaule. Le Comminges (Haute-Garonne 31/2)*, Paris, 2006.

<sup>117</sup> J. LAPART et C. PETIT, *Carte archéologique de la Gaule. Le Gers 32, ouvr. cit.*, p. 252-253.



maçonneries en damiers<sup>118</sup>. Dans le Comminges tout proche, il n'y a pas non plus de murs antiques comportant le même type d'appareil que celui de notre église<sup>119</sup>. On ne voit rien non plus pour le Haut Moyen Age<sup>120</sup>. Jean Cabanot signale, quant à lui, que l'emploi du bel appareil régulier semble avoir été limité dans la région à l'époque romaine et que les galets, matériaux humbles, ont été souvent utilisés<sup>121</sup>. En revanche, il ne mentionne jamais l'association des deux matériaux...

## Conclusion

S'il est possible que l'exceptionnelle mise en œuvre, à l'époque romane, de l'église de Bastanous soit le reflet d'une tradition romaine qui aurait perduré dans la région jusque dans la 2<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> siècle, rien ne permet de l'affirmer aujourd'hui. En effet, aucun vestige romain, ni en Gascogne centrale, ni dans les territoires limitrophes, ne montre l'association singulière de la pierre de taille de moyen et de grand appareil et des galets et aucun autre édifice, médiéval ou haut-médiéval, ne peut être comparé à l'église actuelle. Si des bâtiments identiques ont existé, ils ont malheureusement tous disparu.

Peut-être la construction de l'église ne doit-elle rien à l'époque antique ? Il pourrait s'agir tout simplement d'une réponse, originale et élégante, aux conditions géologiques et à une tradition constructive locales. Comme on a pu l'évoquer plus haut, la mixité des techniques constructives et des modules d'appareil est éventuellement la conséquence du poids d'une tradition difficile à cerner, mais résulte aussi d'un souci d'économie. D'ailleurs, si au début du chantier, le galet est majoritaire, il disparaît progressivement à mesure que l'édifice prend de la hauteur. La décision, peut-être prise en cours de chantier<sup>122</sup>, de vouëter l'église pourrait expliquer ce changement dans l'association des matériaux.

Cette originale conjugaison des ressources géologiques résulte-t-elle uniquement de contraintes matérielles locales liées à la disponibilité des matériaux ? C'est fort possible, en tout cas pour les constructions rurales en damiers des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, puisque les chercheurs travaillant sur les modes constructifs de la terre crue, adobes, torchis, pisé et bauge, ont remarqué qu'il s'agissait toujours de ressources locales, quasi illimitées, comme le sont aussi les galets roulés pris dans les rivières, nombreuses dans cette partie méridionale de la Gascogne centrale.

Enfin, l'appareil mixte, en dehors des avantages et des inconvénients structurels que nous avons déjà mentionné, peut constituer une alternative élégante et originale, en termes esthétiques, à la construction traditionnelle en moellons de grès et de calcaire. Il répondrait ainsi à un véritable choix plastique de la part des constructeurs, affirmant l'appartenance locale de l'église de Bastanous à cette partie de l'Astarac et démontrant le statut particulier, prestigieux et solennel, de l'édifice religieux. Ainsi, à une époque où le décor sculpté intérieur et extérieur n'a pas encore pris toute sa place, le recours à un très bel appareil de pierre de taille associé à des galets roulés formant damier peut constituer une solution inventive, singulière et, aujourd'hui, unique dans le paysage monumental roman régional.

---

<sup>118</sup> Philippe Lauzun, « Inventaire général des piles gallo-romaines du Sud-Ouest de la France et plus particulièrement du département du Gers », dans *Bulletin Monumental*, t. 63, 1898, p. 5-68 ; J. LAPART et C. PETIT, *Carte archéologique de la Gaule, Le Gers 32, ouvr. cit.*, p. 45-47.

<sup>119</sup> R. SABLAYROLLES et A. BEYRIE, *Carte archéologique de la Gaule. Le Comminges (Haute-Garonne 31/2, ouvr. cit.* Rien non plus dans les Hautes-Pyrénées, voir Agnès LUSSAULT, *Carte archéologique de la Gaule. Les Hautes-Pyrénées 65, Paris, 1997.*

<sup>120</sup> M.-G. COLIN, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, ouvr. cit.* Rien n'apparaît non plus dans *Les premiers monuments chrétiens de la France, vol. 2. Sud-Ouest et Centre, Paris, 1996.*

<sup>121</sup> J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France, ouvr. cit.*, p. 31.

<sup>122</sup> Je rappelle que l'épaisseur des murs plaide néanmoins pour un vouëtement prévu dès le départ.

## Illustrations



Fig. 1 : Manas-Bastanous, église Saint-Barthélemy de Manas, le chrisme (Cl. C. Balagna)



Fig. 2 : AD32, série V 227, plan de la commune de Manas, vers 1881 (sans précision) (Cl. C. Balagna)

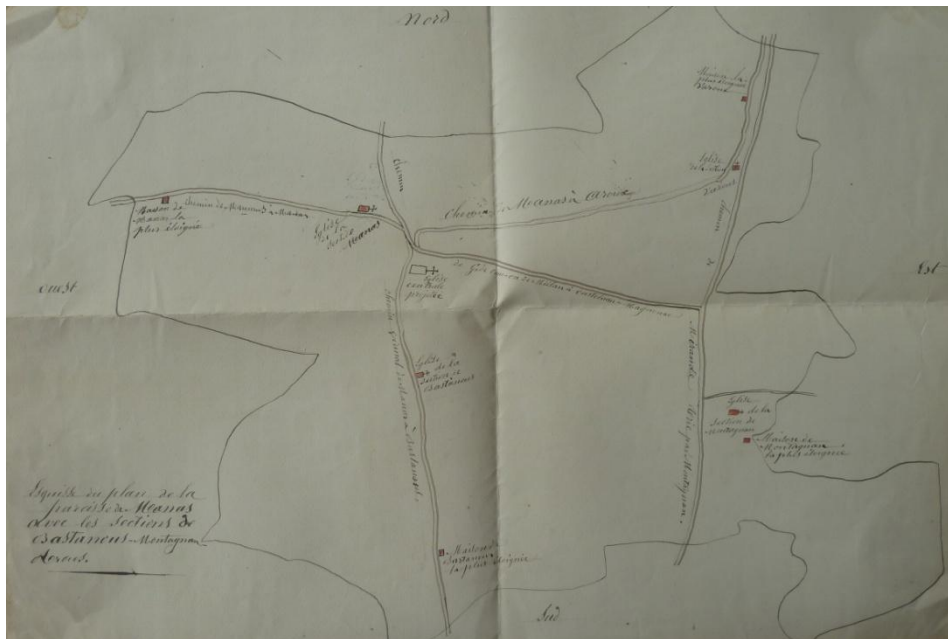


Fig. 3 : AD32, série V 227, projet de construction d'une nouvelle église, vers 1881 (sans précision)  
(Cl. C. Balagna)

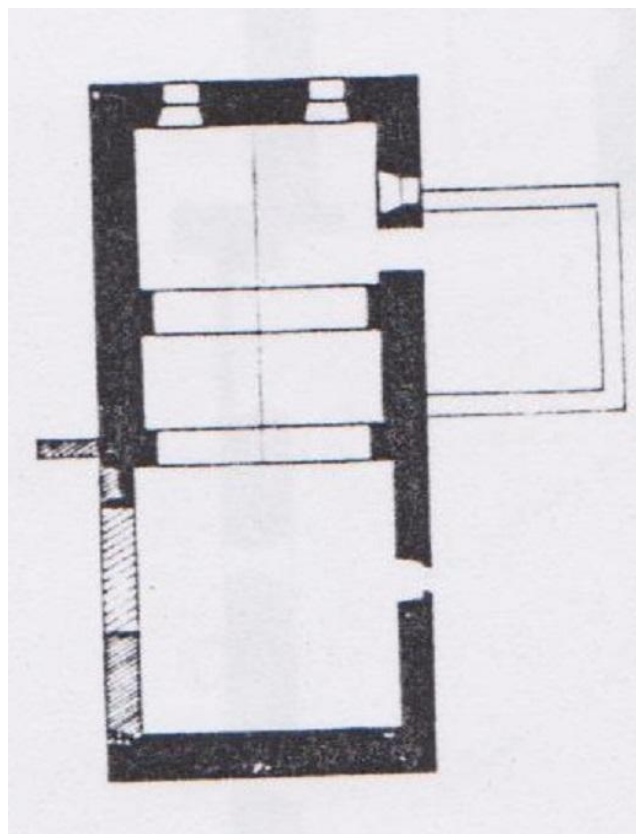


Fig. 4 : Bastanous, plan au sol de l'église, dans Paul MESPLÉ, « Les plans des églises romanes du Gers », dans *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, n° 7, 1971, p. 83.



Fig. 5 : Église de Bastanous, le portail sud (Cl. C. Balagna)



Fig. 6 : Église de Bastanous, la partie occidentale de l'élevation sud de la nef (Cl. C. Balagna)



Fig. 7 : Église de Bastanous, la zone située au-dessus du portail (Cl. C. Balagna)



Fig. 8 : Église de Bastanous, la zone du portail vue depuis l'intérieur (Cl. C. Balagna)



Fig. 9 : Église de Bastanous, la fenêtre sud-est de l'église (Cl. C. Balagna)



Fig. 10 : Église de Bastanous, le chevet depuis l'est (Cl. C. Balagna)



Fig. 11 : Église de Bastanous, le chevet, la fenêtre de gauche (Cl. C. Balagna)



Fig. 12 : Église de Bastanous, le chevet, la fenêtre de droite (Cl. C. Balagna)



Fig. 13 : Église de Bastanous, vue intérieure, vers l'est (Cl. C. Balagna)



Fig. 14 : Église de Bastanous, le pilastre nord-ouest, détail de l'imposte (Cl. C. Balagna)





Fig. 15 : Église de Bastanous, le pilastre sud-ouest, détail de l'imposte (Cl. C. Balagna)



Fig. 16 : Église de Bastanous, élévation nord depuis l'angle nord-est (Cl. C. Balagna)



Fig. 17 : Église de Bastanous, élévation nord, détail de l'angle nord-ouest (Cl. C. Balagna)



Fig. 18 : Église de Bastanous, élévation ouest de part et d'autre du seuil de l'ancien portail (Cl. C. Balagna)



Fig. 19 : Église de Bastanous, détail de l'élevation nord-est (Cl. C. Balagna)



Fig. 20 : Église de Bastanous, élévation nord, détail de l'angle nord-est (Cl. C. Balagna)



Fig. 21 : Église de Bastanous, élévation nord, les trous de boulin de la 5<sup>e</sup> assise (Cl. C. Balagna)



Fig. 22 : Église de Bastanous, élévation nord, les trous de boulin de la 13<sup>e</sup> assise (Cl. C. Balagna)



Fig. 23 : Église de Bastanous, élévation orientale, détail (Cl. C. Balagna)



Fig. 24 : Église de Bastanous, vue depuis le sud-est (Cl. C. Balagna)



Fig. 25 : Église de Bastanous, vue depuis le sud-est, détail (Cl. C. Balagna)



Fig. 26 : Église de Bastanous, élévation du mur sud, à droite du portail (Cl. C. Balagna)



Fig. 27 : Église de Bastanous, élévation du mur sud, à gauche du portail (Cl. C. Balagna)



Fig. 28 : Église de Bastanous, élévation du mur nord, à gauche de l'arc d'entrée de la chapelle détruite (Cl. C. Balagna)



Fig. 29 : Église de Bastanous, élévation du mur nord, à gauche de l'arc d'entrée de la chapelle détruite, détail (Cl. C. Balagna)

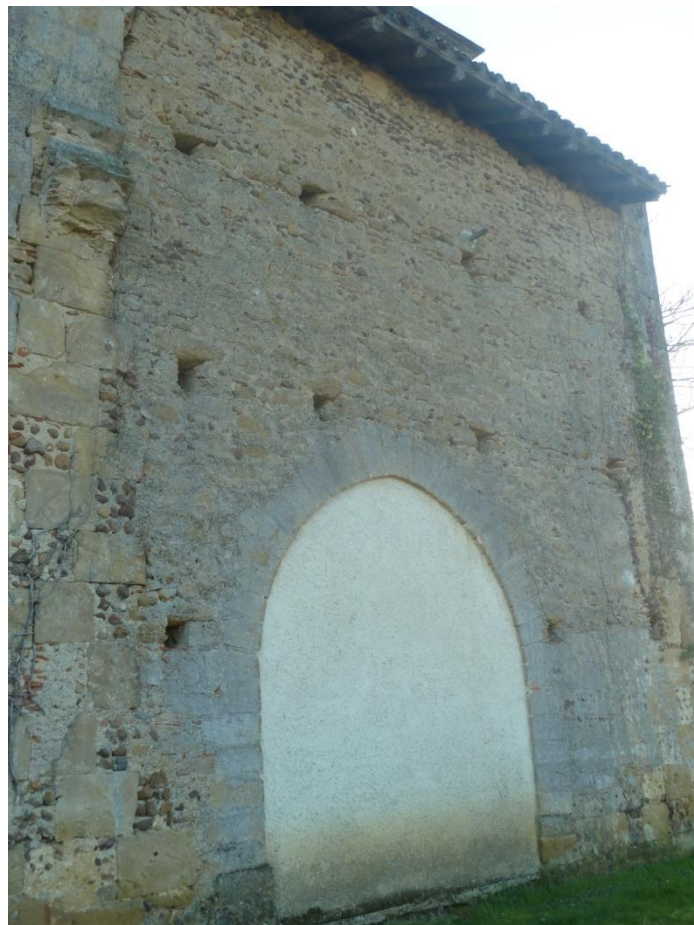


Fig. 30 : Église de Bastanous, élévation du mur nord en direction de l'angle ouest (Cl. C. Balagna)





Fig. 31 : Église de Bastanous, élévation du mur nord en direction de l'angle ouest, détail  
(Cl. C. Balagna)



Fig. 32 : Église de Bastanous, élévation du mur ouest, détail de l'angle nord-ouest (Cl. C. Balagna)